

Tempête d'idées

Olivier Roy-Baillargeon

Numéro 155, hiver 2018

Patrimoine bâti. S'unir pour rayonner

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/87502ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roy-Baillargeon, O. (2018). Tempête d'idées. *Continuité*, (155), 36–37.

Tempête

Pour dresser un bilan du premier Sommet national du patrimoine bâti du Québec, les organisateurs de l'événement ont fait appel au spécialiste en aménagement Olivier Roy-Baillargeon. Voici ses observations et ses conclusions.

OLIVIER ROY-BAILLARGEON



Photo : Simon Laroche

Le 1^{er} novembre dernier, les acteurs du patrimoine bâti du Québec se sont réunis au sommet de la tour du Stade olympique pour accorder leurs voix et coordonner leurs actions. À la faveur de quatre ateliers de discussion, professionnels du domaine, élus, membres d'associations, enseignants et étudiants ont débattu d'idées et de solutions pour relever les nombreux défis inhérents au domaine.

Ces murs qui racontent l'histoire

Un premier atelier portait sur la protection des maisons anciennes. Il y a été question des maisons Boileau, sauvée de justesse par la Ville de Chambly, et Sainte-Marie, démolie faute d'être située dans l'arrondissement historique de La Prairie.

Les participants ont décrié le délestage du pouvoir provincial sur le milieu municipal dans de telles situations et se sont inquiétés du dédouanement qui l'accompagne. Corriger ces lacunes requiert, selon eux, de conjuguer éducation, mobilisation et représentation. Par exemple, les participants jugent essentiel de sensibiliser les jeunes aux questions patrimoniales, dès l'école primaire, par des programmes spécialisés en arts ou en environnement.

Ils proposent aussi de tenir un discours vibrant et rassembleur afin d'inciter les citoyens à collaborer aux efforts de protection. Enfin, grâce à divers incitatifs fiscaux, ils souhaitent faire rayonner les cas couronnés de succès pour en tirer un effet de levier.

Un rôle essentiel joué dans l'ombre

Un second atelier s'attardait au problème de relève. Ici, l'expertise des personnes, souvent bénévoles, qui entretiennent le patrimoine bâti a été mise à l'avant-plan. Les discussions ont porté sur leur demande accrue de formation continue, alors que l'offre s'avère insuffisante et inadaptée à leurs besoins.

Les participants ont rappelé le manque de reconnaissance à l'endroit de ces « gardiens du patrimoine » qui pratiquent des métiers d'exception. Pour y remédier, ils proposent qu'on accorde à ces artisans une reconnaissance légale par des licences et qu'on assure leur relève en misant notamment sur le compagnonnage.

Ils ont ensuite souligné la nécessité de diversifier et de regrouper l'offre de formation afin de mieux répondre aux demandes croissantes d'entretien et d'en accroître l'arrimage avec le milieu.

On ne voit bien qu'avec le cœur

Le troisième atelier avait pour thème la perception du patrimoine. Pour illustrer cet enjeu, la destruction de l'église Notre-Dame-de-Fatima, à Saguenay, et la rénovation de l'immeuble

te d'idées

du journal *La Presse*, à Montréal, ont été mises en parallèle. Les participants se sont demandé comment surmonter la subjectivité et les divergences de valorisation pour favoriser la conservation du patrimoine. Selon eux, la subjectivité des perceptions constitue à la fois une faiblesse et une force. Si elles divergent certes souvent, les perceptions sont par essence appelées à évoluer. Ce constat motive une offensive de valorisation du patrimoine dans les discours tant populaire que politique, pour en transformer le caractère jugé ringard.

D'où l'importance d'améliorer les outils de communication, tant ceux qui mettent en lien les gens du milieu que ceux destinés aux élus et à la population. On souhaite ainsi renforcer la pertinence populaire du patrimoine, et non seulement défendre son sens.

Nouveaux usages, nouvelles vies

Enfin, un dernier atelier évoquait la réutilisation du patrimoine bâti à l'aide de deux cas : l'église Sainte-Germaine-Cousin, à Montréal, et l'usine de filtration de la Canadian International Paper, à Trois-Rivières. L'église accueille désormais une garderie et une salle multifonctionnelle. Quant à l'usine, elle renferme Boréal, un musée consacré à l'histoire de l'industrie papetière.

Convertir une église et réutiliser une usine sont deux entreprises de nature aussi différente que leur valorisation populaire. Or l'appropriation par la communauté est une condition cruciale de l'amorce et du succès de tout projet de réutilisation. Les participants s'entendent sur l'importance de miser sur le bon usage dès le départ, quitte à passer par une utilisation transitoire du bâtiment le temps de trouver ses nouvelles fonctions. L'usage de destination d'un édifice ayant une influence plus grande sur son acceptabilité sociale que sa fonction d'origine, les promoteurs et les autorités publiques doivent travailler sagement cette dimension.

Invitation à trois réflexions

À la suite de ces ateliers, je propose un commentaire prospectif sur la transformation des conditions d'action du milieu, basé sur les échanges de la journée. Mon regard décalé engage trois réflexions.

La première piste renvoie aux modalités de la protection du patrimoine bâti. Dans son projet de Politique québécoise de la culture, le gouvernement qualifie la conservation et la valorisation du patrimoine de « responsabilités collectives portées par de multiples intervenants ». De son côté, en ouverture du Sommet, la comédienne, metteuse en scène et auteure Véronique Côté a affirmé que « le patrimoine n'appartient à personne; il est donc à tout le monde ».

À la lumière des problèmes d'entretien des équipements collectifs qui se multiplient, l'absence de responsabilité individuelle s'accompagne de sombres perspectives. Pourtant, il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine. Agir dans ce sens au bénéfice de tous impose de dissiper la confusion des rôles qui plombe l'action.

Réfléchir dès aujourd'hui

Ma deuxième piste concerne la suburbanisation du territoire. Dans sa conférence, Véronique Côté a qualifié la banlieue façonnée par et pour l'automobile de ville sans cœur, grignotée à même la nature de la campagne, « qui gangrène le panorama de nos vies ». Elle y voit l'abandon collectif de la quête d'harmonie, de beauté et de sens à la logique commerciale.

Au patrimoine naturel que fait disparaître cette urbanisation galopante de la banlieue succède un patrimoine bâti fortement dévalorisé. Or il incombe aux acteurs du milieu de déterminer dès aujourd'hui ce qui vaut la peine d'être conservé et mis en valeur. Rompre avec l'attentisme, la réactivité et la gestion par urgence impose de s'atteler proactivement à cet enjeu pressant dès aujourd'hui, plutôt que dans plusieurs décennies.

Des questions essentielles

Enfin, la troisième réflexion interroge la nature des convictions des acteurs du milieu quant au caractère patrimonial de l'environnement bâti. Durant leur conférence, Denis Boucher et Émilie Vézina-Doré ont suggéré la transition du « patrimoine-ressource au patrimoine-plateforme ». (NDLR : Avant, on abordait le patrimoine comme une ressource et on l'évaluait en termes de retombées touristiques. Aujourd'hui, il devient un support pour le développement des territoires et nourrit l'engagement citoyen.)

S'ensuivent des questions d'authenticité et d'intégrité. À partir de quel degré de conservation de la forme et des fonctions d'origine ces conditions sont-elles respectées? Quel âge doit avoir un bâtiment pour être patrimonialisé? Les citoyens ont-ils tort de ne pas considérer patrimonial une église moderne ou une usine désaffectée? Qu'est-ce que le patrimoine? Est-il dans l'œil de celui qui le regarde? Tenter de répondre à ces interrogations représente un exercice difficile mais néanmoins crucial pour intervenir adéquatement dans l'avenir. ♦

Olivier Roy-Baillargeon est chercheur postdoctoral Banting en urbanisme à l'Université de Waterloo.
